

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DE L'ABEILLE DU POITOU** DU 9 DECEMBRE 2017

L'assemblée générale a eu lieu le 9/12/2017, à partir de 9 h, salle des fêtes de Viennay prêtée gracieusement par la municipalité. Il y avait environ une centaine de sociétaires présents ou représentés.

Parmi les personnalités invitées, nous ont fait l'honneur d'être présents :

- Monsieur Jean Paul VIELLARD, président de l'association « Le Rucher du Magnerolle »,
- Monsieur Dominique VIGNAULT vice-président de l'Abeille des Deux Sèvres,
- Monsieur Jonathan GABOULAUD de l'ADA Poitou Charentes (Association de Développement Apicole),

Nous ont fait part de leur impossibilité d'être présents en raison de leur emploi du temps :

- Madame BATHO, députée de la 2ème circonscription des DS,
- Monsieur FIEVET, député de la 3^{ème} circonscription des DS,
- Monsieur FAVREAU, président du Conseil Départemental,
- Madame LARGEAU, conseillère départementale,
- Monsieur le Maire de Viennay,
- Madame MUSSO de la société CMGO de La Peyratte.

En l'absence du président Jean Pierre FREROT, c'est le vice-président, Didier CARAMIGEAS, qui ouvre la séance. Il remercie les personnes présentes puis donne la parole à Monsieur GABOULEAU de l'ADA Poitou Charentes.

Avis au lecteur : les sujets sont relatés dans **l'ordre chronologique** de leur présentation.

<u>1 – INTERVENTION DE MONSIEUR JONATHAN GABOULAUD, REPRESENTANT L'ADA POITOU CHARENTES :</u>

Il présente trois enquêtes effectuées par l'ADA, et concernant son territoire :

- La mortalité hivernale : taux de mortalité et de ruches bourdonneuses → 19 % (taux plus élevés pour les ruchettes)
- La récolte de printemps : taux de ruches ayant produit \rightarrow 47 % (ce qui représente 19 tonnes). Les meilleures productions, par ruche : colza \rightarrow 10,7 kg, miel de printemps \rightarrow 6,7 kg, acacia \rightarrow 2,7 kg. Cause de ces faibles niveaux : le gel tardif.
- Récolte estivale : <u>par ruche</u>, tournesol \rightarrow 15,5 kg, toutes fleurs \rightarrow 12,4 kg, sarrasin \rightarrow 10,5 kg, châtaignier \rightarrow 6,4 kg, forêt \rightarrow 2,4 kg

Globalement, seuls les miels de tournesol et « toutes fleurs » ont atteint un niveau convenable.

Il explique le projet de constitution d'un groupement de vente du miel des apiculteurs de la région, lancé suite à la baisse constante et dramatique du prix du miel. L'objectif est d'avoir à proposer aux acheteurs un volume important de façon à être davantage en position de force pour négocier les prix. Principales conditions d'apport : fûts mis à la disposition de l'ADA deux mois, si non vente fûts restitués, vente non garantie, fûts pleins et neufs, fûts identifiés, fûts perdus, ramassage en un lieu central de la région. Malheureusement, avec la fusion des ADA de la Grande Aquitaine, ce projet risque d'être abandonné laisse entendre M. GABOULAUD.

Il apporte une précision (avec JP VIELLARD) sur le décret du 21 avril 2017, lequel laissait espérer une prise en charge par les préfectures de la destruction des nids de frelons asiatiques. En fait, aucun crédit n'est prévu pour cela. Le parasite va donc continuer à prospérer!

Enfin, il donne quelques informations sur le nouvel insecticide sulfoxaflor. Ce produit systémique qui a les mêmes effets qu'un néonicotinoïde, interdit aux US, a été autorisé à la vente en France en septembre 2017. Heureusement, l'autorisation de vente vient d'être suspendue le temps que sa nocivité ou non pour les abeilles soit démontrée. Affaire à suivre ...

2 - RAPPORT MORAL (par Michel VERGNAULT):

REMERCIEMENTS:

Le conseil d'administration tient à remercier :

- Monsieur Le Maire et la municipalité de Viennay qui nous apportent chaque année une aide très appréciable,
- Les personnes physiques et morales qui ont aidé l'association à monter ou financer son projet phare dénommé « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres » (dont il sera question plus loin), à savoir :
 - → Madame BATHO pour, notamment, ses interventions pour l'obtention d'un financement auprès de la Région,



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DE L'ABEILLE DU POITOU**DU 9 DECEMBRE 2017

- → Madame LARGEAU et Monsieur FAVREAU pour le soutien financier qu'ils ont accordé,
- → La Région Nouvelle Aquitaine pour son accord d'une aide financière substantielle,
- → La société Lune de Miel (Ets MICHAUD) pour son aide financière et matérielle,
- → Les Ets FORT pour la fourniture de matériel.
- L'association « Le Doré de Gâtine » et son magasin APIPOM (responsable Mme BAUDOUIN jusqu'au mois d'avril, et depuis, Mme ALLAIN) pour les lots de tombola offerts et le concours apporté pour la distribution des lanières antivarroa et la gestion du matériel de prêt.
- Tous ceux et celles du CA ou d'ailleurs qui contribuent au bon fonctionnement de l'association et en particulier :
 - → Les animateurs de notre rucher école,
 - → Et notre collègue René AMINOT pour son travail réalisé dans le cadre du projet « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres », notamment pour monter les dossiers de demandes d'aide.

LE SOCIETARIAT ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Nombre d'adhérents ayant cotisés en 2017 : **216**, soit +13 % par rapport à 2016. Il y a beaucoup de retraités, donc peu de jeunes, des amateurs et quelques pros et pluri-actifs. On dénombre quelques éléments féminins. Le renouvellement grâce au rucher école est insuffisant car la moitié des élèves abandonnent dans l'année qui suit ou la 2ème.
- Leur répartition géographique : une grande majorité en nord Deux-Sèvres. Une quarantaine dans le nord Vienne. Le reste essentiellement dans les départements limitrophes. Grâce à notre site internet, nous recevons des adhésions parfois éloignées.
- Les mouvements au sein du conseil d'administration :
 - ° Un départ en cours d'année pour raison professionnelle : Mme Sylvie BAUDOUIN
 - ° Des arrivées : Mme Virginie ALLAIN, représentant le Doré de Gâtine, MM. Patrice BRISSET et Christophe ZAPATA
 - ° Un nouveau vice-président : M. Christian MINAUD
 - ° Un nouveau trésorier adjoint : M. Joseph DEHAY
- Le CA s'est réuni 9 fois en 2017, avec plus ou moins de présents selon la saison. Il est toujours difficile de trouver des volontaires. A force, il y a un phénomène de lassitude, d'où la nécessité de trouver de nouveaux administrateurs.
- Il existe 8 commissions (se réunissant très peu, la majorité des sujets étant traitée en CA).

RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR:

- L'Abeille du Poitou adhère à l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) et à l'ADA Poitou Charentes (Association de Développement Apicole).
- Elle participe à diverses manifestations extérieures (ex : Ecofestival à Parthenay, fête des associations à Viennay, Portes ouvertes à la carrière CMGO de La Peyratte ...), cela dans le but de se faire connaître et de recruter de nouveaux élèves pour le rucher école.
- Elle est présente aux assemblées générales des syndicats et associations apicoles : UNAF, ADA, Rucher du Magnerolle, Abeille des Deux-Sèvres.
- Elle a des relations particulières avec le Rucher du Magnerolle, dont le président est notre administrateur Jean Paul VIELLARD, ainsi qu'avec le rucher école de La Colporteuse, dont l'animateur est un de nos agents sanitaires (Jean Pierre BEAUNEVEU).
- Nous avons eu l'honneur de recevoir une demi-journée Mme BATHO, députée de la 2^{ème} circonscription des DS, dans le cadre de la demande de subvention que nous lui avions adressée pour notre projet « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres ».

LES PRINCIPALES ACTIVITES / ACTIONS DE 2017 :

- La gestion et l'animation du rucher école.
- Le parrainage des élèves du rucher école (assistance après la formation).
- La collecte du miel des adhérents qui a demandé un gros travail de recherche pour trouver un acheteur (par Alain QUINTARD). Malheureusement, aucun grossiste acheteur aux conditions des années précédentes n'a pu être trouvé.
- Recherche d'un laboratoire local pour l'analyse du miel, sans succès (cependant, on peut s'adresser au Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée à La Roche Sur Yon).
- Achat d'une débroussailleuse portative.
- Distribution des produits anti-varroas (1 018 sachets d'APIVAR) et collecte des lanières usagées (3 containeurs de 70 l).
- Visites sanitaires (une vingtaine).



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DE L'ABEILLE DU POITOU** DU 9 DECEMBRE 2017

- Sortie annuelle organisée par Philippe ARCICAULT : annulée au dernier moment en raison de la maladie de l'apiculteur qui devait nous recevoir.
- Lancement du projet « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres » (Voir plus loin le compte rendu de René AMINOT).
- Organisation de deux sessions de formation « aide au maintien de son cheptel apicole » en mai et juin, d'une demijournée, pour montrer les méthodes de division d'une ruche. 35 participants.
- Installation d'un second rucher dans une carrière (CMGO à La Peyratte).
- Mise en place d'une alerte en cas de vols de ruches.
- En cours : participation à un projet avec le Groupement Forestier du 79 pour mise à disposition d'emplacements dans les bois et forêts.
- Aide à la mise en place de nouveaux ruchers pédagogiques dans deux communes.

EVEDOLOE 0047

- Lancement d'un projet de vente de macarons autocollants représentant le logo de l'Abeille du Poitou.

<u>3 – RAPPORT FINANCIER (par Philippe ARCICAULT) :</u>

LIAIs allia, also Dalifasso

Philippe commente les Recettes / Dépenses de l'association à l'aide du tableau ci-dessous :

L'Abeille du Poit	ou EXERCICE 20	017
Elevage	RECETTES 1040,00	DEPENSES 3667,22
Adhésions+cotisations	solidaires 3385,24	
Médicaments+Veto+V,s	sanitaire 24365,08	23102,15
Revues+Assurances R	uches 3453,23	3780,56
Subventions	1250,00	
Ruchers Ecole	1089,50	1115,19
Bourriche	330,00	240,00
Repas AG	852,00	1165,44
Matériel de bureau+ass	urances	1500,10
Déplacements membres+réunion 904,9		904,90
Intêrets sur livret A	71,05	
Collecte fûts de miel+L	ocation 10,00	0,00
Sorties- conférences	0,00	396,00
Adhésions syndical+fra	is banque	833,11
	25040 40	36704,67
TOTAL	35846,10	36704,67
Résultat exercice 201	7: -858,57	
Banque CE Solde au 29/11/201	6 16753,36	
Banque CE nouveau Solde	15894,79	

Les comptes ont été précédemment contrôlés par les vérificateurs aux comptes (MM. Régis GUINOUARD et Jean Marie PACAULT).

Les deux vérificateurs déclarent les comptes sincères et l'assemblée valide les comptes.

<u>4 – INTERVENTION DE RENE AMINOT :</u>

Projet « Lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres » :

Début 2017, un projet de production d'essaims pour les élèves du rucher école a été remis sur les rails. Pour cela, nous avons recherché des aides et subventions. Il s'est avéré que ce type d'activité ne pouvait pas bénéficier d'aides publiques. Pour qu'il devienne éligible, il a fallu lui assigner d'autres objectifs : former les apiculteurs novices, les accompagner après leur formation initiale, participer à la protection des insectes pollinisateurs.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DE L'ABEILLE DU POITOU**DU 9 DECEMBRE 2017

Nous avons sollicité notre députée, Mme BATHO, qui est venue nous rencontrer à Viennay, une demi-journée. Après avoir écouté ce que nous voulions faire, elle était d'accord pour nous aider au moyen de sa réserve parlementaire (2 000 €), mais les réformes du nouveau gouvernement ont fait que cela n'est plus possible.

Notre projet de production d'essaims est alors devenu : « Projet de lutte contre les déserts apicoles en nord Deux-Sèvres ».

Il se traduira par la création, au début, de sept micros ruchers disséminés dans le nord Deux-Sèvres. Il nous faut donc du matériel et des essaims. Nous avons déjà commencé en 2017 à acheter des ruchettes (21) et des essaims (7) que nous avons divisés. Nous sommes arrivés maintenant à une vingtaine de colonies.

Pour mener à bien le projet, nous aurions besoin de 6 à 6500 €.

Nous avons adressé des demandes de financements dans plusieurs directions : Commune de Viennay, Conseil Départemental 79, Communauté de communes de Parthenay Gâtine, Région Nouvelle Aquitaine, Société Lune de Miel, Etablissements FORT, notre banquier La Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole (en participant à son concours relatif aux associations).

Pour l'instant, nous avons obtenu ou reçu un accord de : Commune de Viennay (750 €), Conseil Départemental (500 € accordés en fait par M. FAVREAU et Mme LARGEAU sur leur « dotation cantonale »), Région (officieusement 3 000 €), Lune de Miel (7 tenues et une somme de 500 €), Ets Fort (5 ruchettes).

La Caisse d'Epargne a refusé de nous aider et la Communauté de communes de Parthenay n'a pas encore répondu.

Un adhérent suggère l'utilisation de la formule du financement participatif. C'est une idée à creuser.

Des volontaires pour participer à ce projet sont recherchés parmi nos adhérents. A noter qu'ils n'auraient aucun matériel ou fourniture à fournir.

Pour terminer ce point, Didier CARAMIGEAS renouvelle à René les remerciements de l'association pour le travail qu'il a réalisé (et ce n'est qu'un début).

Notre activité sanitaire :

Nos agents sanitaires continuent à faire les visites (une vingtaine sur 2017).

Nous avons rétrocédé aux adhérents 10 000 lanières APIVAR et 118 éponges APILIFEVAR.

Important : pour 2018, si le numéro d'apiculteur n'est pas communiqué, il ne sera pas délivré de médicament.

Notre Plan Spécial Elevage (PSE) est arrivé dans sa troisième année. Il nous reste donc deux années à fonctionner selon le mode actuel. Ensuite peut-être devrons-nous adhérer au PSE de la Région. Le représentant de l'Abeille des Deux-Sèvres, interrogé sur ce sujet, dit qu'ils n'ont pas encore adhéré (sont en réflexions). Ce qui est sûr, c'est que passer par le PSE régional coûterait très cher aux adhérents.

5 – INTERVENTION DE PHILIPPE ARCICAULT :

- Sortie du 25/06/2017 : a donc été annulée en raison de la maladie de l'apiculteur qui devait nous recevoir. S'il est encore d'accord, la sortie 2018 pourrait se faire chez lui. La date retenue serait le 16 ou 17 juin.
- ECOFESTIVAL de Parthenay : il a eu de très bons contacts avec les visiteurs. Ces derniers s'inquiètent beaucoup pour l'avenir de l'apiculture. En 2018, la manifestation aurait lieu sur 2 jours.
- Il relate l'inauguration du rucher communal de Gourgé et les portes ouvertes de la carrière CMGO de La Peyratte.

6 – INTERVENTION DE VIRGINIE ALLAIN :

Elle dresse le bilan du prêt de matériels : extracteur utilisé 30 fois, chaudière à cire à 12 reprises, cordon chauffant demandé 8 fois et la débroussailleuse portative 1 fois.

<u>7 – INTERVENTION DE DIDIER CARAMIGEAS :</u>

- Les ruchers communaux : nous avons apporté notre concours technique aux communes d'Allonne, de Gourgé, du Tallud.
- Il a réalisé plusieurs interventions dans des écoles sous l'égide de l'Abeille du Poitou (3) et pour le compte de l'association ECOFESTIVAL (3 ou 4).

8 - INTERVENTION DE JOSEPH DEHAY:

Joseph fait le point sur l'activité « rucher école ».

Il y a eu 19 participants cette année.

Nous disposons (actuellement) de 30 colonies pour 2018.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DE L'ABEILLE DU POITOU**DU 9 DECEMBRE 2017

La récolte de miel 2017 a été décevante (75 kg). Elle a été utilisée comme suit : vente pour 90 €, le reste a été réparti entre la commune de Viennay, le propriétaire du terrain où est installé le rucher et le vétérinaire qui délivre les ordonnances APIVAR.

Pour 2018, il y a une vingtaine d'inscriptions prévues.

Des volontaires mêmes autres que membres du conseil sont aussi demandés.

9 – INTERVENTION DE JEAN PAUL VIELLARD:

Jean Pierre a développé les points suivants :

- Compte rendu du congrès FNOSAD. Plusieurs dossiers « chauds » :
 - → Néonicotinoïdes : un nouveau produit, le sulfoxaflor, mis sur le marché bien qu'interdit aux US car trop dangereux pour les abeilles. La vente vient d'être suspendue en France dans l'attente des résultats d'études prouvant ou non sa nocivité.
 - → Frelon asiatique : un décret du mois d'avril met à la charge des préfectures la destruction des nids, mais il n'y a pas de financement prévu. Donc encore un coup pour rien !
 - → Varroa : il faut traiter et, malheureusement, les produits chimiques sont les plus efficaces. Un plan de lutte national est prévu pour 2018.
 - → Aethina tumida : le coléoptère est à nos portes. Aucun traitement prévu. Très inquiétant.
 - → Nouvelles variétés de de tournesol et colza tolérantes aux herbicides : ne sont pas attractives pour les abeilles.
 - → Interprofession : sujet relancé mais personne ne veut financer!
 - → Nouvelle gouvernance sanitaire : suppression des agents sanitaires apicoles, qui seront remplacés par des techniciens sanitaires apicoles. Les syndicats nationaux (UNAF et SNA) ne sont pas d'accord avec l'organisation proposée. Affaire à suivre.
- **Récolte nationale 2017** : en dessous de 10 000 tonnes.
- **APIFLORDEV**: association qui fait du développement par l'apiculture dans certains pays défavorisés (Afrique, Laos, Liban). Jean Paul est membre du CA. Il réalise périodiquement des missions en Afrique.

<u>10 - ELECTIONS :</u>

Cinq administrateurs sont « sortants » en 2017 : **Jean Pierre FREROT**, **Joseph DEHAY**, **Philippe DESVIGNES**, **Alain QUINTARD** et **Philippe PAPET** (Nb : ce dernier était sortant en 2016, mais avait été oublié). L'assemblée, par un vote à main levée, renouvelle leur mandat.

Trois adhérents sont candidats pour être administrateurs : **Nicolas OUVRARD**, **Jean Marie PACAUD** et **Frédéric CROCHET** (ce dernier en tant que représentant de la ville de PARTHENAY, sociétaire). Ils sont élus tous les trois par l'assemblée.

11 - INTERVENTION DU DOCTEUR VETERINAIRE ABDELAZIZ ABDELLAHI:

Monsieur ABDELLAHI est adhérent de notre association et a fait un stage chez notre Président Jean Pierre FREROT, dans le cadre d'un parcours de spécialisation en apiculture.

Il présente à l'assemblée la vie du parasite VARROA dans la ruche. Il faut retenir de l'exposé qu'il est indispensable de procéder à une lutte individuelle, mais aussi collective. Varroa serait le principal vecteur des maladies de l'abeille et la cause des mortalités hivernales.

<u>12 – CONFERENCE DE MONSIEUR VINCENT ALBOUY, ENTOMOLOGISTE :</u>

Sujet traité : « L'abeille mellifère, une espèce sauvage en Europe ».

Le conférencier nous a notamment rappelé les mœurs de l'abeille domestique et celle de l'abeille sauvage, ainsi que les menaces qui pèsent sur ces insectes. Selon M. ALBOUY, varroa ne serait pas la cause principale des mortalités constatées. Le responsable en serait bien les pesticides répandus dans la nature.

Le Vice-Président Didier CARAMIGEAS